

Le genre en marche au ministère des Affaires étrangères et du Développement international

Mariam Diallo, sous-directrice de la Santé, de la sécurité alimentaire et du Développement humain

jeudi 21 janvier 2016

Le ministère des Affaires étrangères et du Développement international (MAEDI) porte une attention particulière à **l'égalité entre les femmes et les hommes**, qu'il promeut à la fois par le biais du plaidoyer qu'il mène dans les instances internationales et dans les relations bilatérales de la France et par la mise en oeuvre de projets concrets, mais aussi dans le cadre de sa politique de ressources humaines.

Le document d'orientation stratégique *Genre et développement*, publié en juillet 2013, propose un certain nombre d'axes d'actions destinés à mieux prendre en compte la question du genre dans tous les projets de développement :

- Cette stratégie comprend ainsi l'intégration de la dimension de genre dans tous les instruments de financement. L'objectif est de faire en sorte que d'ici à 2017, 100 % de projets soient instruits selon le genre et qu'au moins 50 % des projets obtiennent la note 1 ou 2 du marqueur genre élaboré par le Comité d'Aide au Développement de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE).

- La stratégie préconise également un budget dédié au genre dans les ambassades, dans le cadre des missions de coopération et d'action culturelle.

- Des sessions de sensibilisation et de formation sont proposées aux agent(e)s pour les doter d'outils opérationnels. Ce processus d'appropriation concerne aussi bien les services centraux et les ambassades, que les opérateurs sous tutelle.

- Des correspondant(e)s genre sont nommé(e)s dans le réseau diplomatique pour animer et mutualiser les bonnes pratiques de manière transversale, tout en s'assurant de l'efficacité et de l'impact en faveur de la réduction des inégalités de genre des actions mises en oeuvre par le Département.

- Enfin, un soutien particulier est apporté aux travaux de recherche français et francophones, avec un appui spécifique aux initiatives en faveur des droits des femmes : conférences, colloques, publications. Rappelons notamment pour la seule année 2014 : conférence à l'OCDE sur la stratégie genre et développement (21 janvier), colloque sur l'excision au Centre de conférences ministériel (6 février), journée de la Femme portant sur la charte du temps à l'Hôtel du Ministre (12 mars), second forum mondial des femmes francophones à Kinshasa (3-4 mars) après le lancement de cette initiative par la France en 2013, sommet mondial des femmes organisé à Paris par le ministère des Droits des femmes avec notre soutien (5-7 juin), colloque international à l'Hôtel du Ministre sur les violences de genre en milieu scolaire (8 octobre), deuxième édition du séminaire sur les violences faites aux femmes (25 novembre), colloque sur le bilan de l'égalité : Pékin+20 (16 décembre). L'objectif est à chaque fois de partager les bonnes pratiques, de mutualiser les expériences réussies et de capitaliser au plan national, régional et international. À cet effet, le ministère contribue à la Plateforme genre et développement, qui réunit des expert(e)s, des chercheurs(ses), des représentant(e)s d'institutions gouvernementales et internationales ou issu(e)s de la société civile. Autour de thématiques de genre, la Plateforme représente un espace de concertation entre les pouvoirs publics et les acteurs de la société civile. Elle joue un rôle de plaidoyer et de lobbying, notamment sur l'agenda post-2015 et les Objectifs du développement durable, Pékin+20 ou la conférence climat (COP21) que la France a accueillie en décembre 2015.

La stratégie *Genre et développement* du MAEDI établit les grandes lignes de la diplomatie bilatérale et multilatérale des droits des femmes.

L'engagement de la France pour la lutte contre les inégalités de genre et les discriminations à l'encontre des femmes et des filles et la promotion de leurs droits, s'illustre d'une part par une mobilisation politique forte auprès des gouvernements étrangers par les ambassades, et, d'autre part, par une représentation conséquente de la France dans les instances multilatérales, notamment dans le cadre des négociations relatives à l'agenda du développement post-2015, lors des conférences annuelles des Nations unies (telles que la Commission de la condition de la femme et la Conférence internationale sur la population et le développement) et à l'UNESCO.

Enfin, pour assurer une redevabilité de nos actions, **la mise en oeuvre de la stratégie *Genre et développement* est évaluée chaque année par le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes**, instance ayant pour vocation d'animer le débat public sur les grandes orientations de la politique des droits des femmes et de l'égalité, et de contribuer à l'évaluation des politiques publiques françaises qui y ont trait. Les agent(e)s ministériel(le)s sont régulièrement convié(e)s à des auditions par le Haut Conseil à l'Égalité, mais aussi par l'Assemblée nationale et le Sénat, afin d'exposer les réalisations concrètes de la stratégie.

Depuis l'évaluation du programme *Genre et économie, les femmes actrices du développement*, d'autres projets ont été mis en place :

- ***Genre et cohésion sociale*** vise à soutenir l'accès des femmes et des jeunes à l'emploi et à l'entrepreneuriat, notamment agricole, en milieu rural, urbain et périurbain. Ce projet a débuté en 2013 pour une durée de trois ans, en Égypte, au Maroc et en Tunisie. L'objectif est de travailler sur le renforcement des capacités des associations qui font de l'accompagnement économique et de lutter contre les discriminations de genre qui empêchent les femmes et les jeunes femmes d'accéder à l'emploi.

- ***Femmes d'avenir en Méditerranée*** a plusieurs objectifs destinés à devenir de véritables leviers de changement sociétal et institutionnel :

→ renforcer les pouvoirs des femmes et des acteurs de l'égalité, par la mise en réseau et la recherche sur le genre dans les pays du sud de la Méditerranée

→ renforcer la présence des femmes hautes fonctionnaires pour plus de mixité dans les systèmes de gouvernance

→ former des jeunes femmes au *leadership* féminin.

Le respect du principe d'égalité entre les femmes et les hommes, doit demeurer une exigence intangible du Ministère. Comme l'a démontré l'évaluation du programme pluriannuel *Genre et économie, les femmes actrices du développement*, cibler les actions du Département sur la réduction des inégalités est une condition sine qua non de la réussite de nos programmes.